

COVID-19

**Venez-vous faire
dépister gratuitement
et sans rendez-vous**

**Jeudi 13 janvier
de 8h45 à 12h et 13h45 à 16h
au Foyer rural**

**TESTS RAPIDES
ANTIGÉNÉNIQUES**



PRISE
EN CHARGE
À 100%



RÉSULTATS
EN 20 MINUTES

Venez muni de votre carte vitale





Venez vous faire tester gratuitement jeudi 13 janvier au Foyer rural

Depuis le 2 janvier, le taux d'incidence explose tous les records en Essonne (au 2 janvier, nous enregistrons 3 000 cas pour 100 000 habitants sur les sept jours précédents). Poussé par la percée des variants Delta et Omicron, vous êtes nombreux à vouloir vous tester. Nous vous proposons une démarche simplifiée pour effectuer votre test antigénique en ouvrant l'un de nos établissements le temps d'une journée.

■ Votre commune se mobilise

Afin de proposer aux gometziennes et gometziens un service de proximité immédiat et soulager les pharmacies et laboratoires avoisinants, votre Maire, son adjointe Cécile Mounolou et les infirmières de Gometz la Ville, Virginie et Aurélie, vous proposent une journée de dépistage du virus Sars-CoV-2 via test antigénique.

Une salle du Foyer rural sera réservée exceptionnellement pour ces tests le jeudi 13 janvier de 8h45 à 12h et 13h45 à 16h.

Ces tests seront ouverts et gratuits pour toute personne (ouvert aux mineurs accompagnés d'un parent) cas contact ou ayant une prescription médicale, muni de sa carte vitale.

■ Pour effectuer le test, vous devrez vous munir de votre carte vitale

■ Quel est le prix du test antigénique ?

Le prix d'un test antigénique en pharmacie est de 34 euros. Cependant, **dans le cadre de cette opération de dépistage, le test est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie selon les modalités en vigueur par l'assurance maladie. Aucune dépense ne vous sera demandée.**

■ Qu'est-ce qu'un test antigénique ?

Le test antigénique permet de détecter les protéines que produit le virus Sars-CoV-2, appelées "antigènes". Il cherche à déterminer si la personne est infectée par le virus au moment du test.

■ Comment se passe un test antigénique ?

Le test antigénique est nasopharyngé. Comme le test RT-PCR, il consiste donc en un prélèvement par voie nasale avec un écouvillon (similaire à un grand coton tige).

Réalisation du test :

Les 2 infirmières libérales prennent en charge toute la logistique technique des tests.

Communication des résultats aux autorités :

saisie des résultats du test sur le site officiel anti-covid.

Transmission des résultats au patient

- Vérification de l'identité du patient
- Transmission des résultats au patient et conservation d'un exemplaire des résultats dans le dossier patient
- Discussion avec le patient du résultat et de la démarche à suivre
- Remise de la Fiche d'orientation au patient remplie et signée par le soignant.

■ Quelles différences avec les tests par PCR

Les tests antigéniques ne donnent pas les mêmes renseignements que les tests RT-PCR (dans le nez).

Le test antigénique recherche les protéines produites par le virus Sars-CoV-2 alors que le test RT-PCR recherche le matériel génétique (ou génome) du virus Sars-CoV-2 (technique la plus fiable).

Estelle Guyot.

le gometzien flash

Directeur de la publication : Edwige Huot-Marchand

Responsable de la rédaction : Edwige Huot-Marchand et le comité de rédaction

Création et réalisation : Estelle Guyot

Editeur : Mairie de Gometz la Ville - 91400 Gometz la Ville